

LE CAMPUS IMMO2

PROGRAMME DE FORMATION

N° enregistrement 11755914875 - Ne vaut pas agrément de l'Etat.



En finir avec l'enfer de la gestion des clés

Format: Formation 100% en ligne certifiée loi ALUR

Date de diffusion: 17/02/2022

Durée totale estimée: 1h30

Métier(s): Gestion locative

Catégorie(s): Location

PRE-REQUIS - aucun

PUBLIC CONCERNÉ

- Agent immobilier
 - Agent commercial indépendant
 - Dirigeant de réseau immobilier
 - Dirigeant d'agence immobilière
-

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Réaliser un audit de vos processus internes de gestion des clés
- Identifier les points faibles de votre organisation autour de la gestion des clés de vos biens en location
- Mettre en place un process simple et sécurisé pour le transfert des clés

- Connaître des outils simples et automatisés pour améliorer la gestion de vos clés
- Optimiser et simplifier le rangement de vos clés
- Utiliser le bon matériel pour entreposer ses clés
- Réaliser un pointage efficace pour ne plus perdre de clés
- Savoir s'organiser en cas de perte de clés

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 - Introduction

- Vidéo - Introduction
 - Vidéo - Les meilleures pratiques à adopter lors de la mise en location d'un bien
 - Vidéo - Les sorties de clés pendant le processus de location : les visites
 - Vidéo - Les sorties de clés pendant le processus de location : l'état des lieux d'entrée
 - Vidéo - Les spécificités pour chaque type de location
 - Vidéo - La gestion des clés du futur
 - Vidéo - Questions-réponses avec Vincent Lecamus
 - Quiz - Quiz de fin de formation
 - Formulaire - Finalisez votre formation et obtenez votre attestation
 - Corrigé du quiz de fin de formation
-

FORMATEUR.RICE(S)

Antoine Delmalle - *Expert en GESTION LOCATIVE IMMOBILIÈRE*

Fondateur et gérant de Keyzimmo; une startup proposant une solution 100 % en ligne permettant aux professionnels de l'immobilier de déléguer leur gestion locative, Antoine partage aujourd'hui son expertise sur la gestion des clés.

Son obsession ? La recherche de solutions technologiques permettant d'automatiser certaines tâches répétitives pour mieux se focaliser sur la relation client.

 antoine@keyzimmo.fr

INDICATEUR(S) DE PERFORMANCE

★ **Satisfaction client:** 4,7/5

👤 **Nombre de personnes ayant suivi la formation:** 30

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation 100 % en ligne en accès illimité 24 h/24 et 7 j/7.
- Exercices pratiques sous différentes formes (jeux de rôles, quiz, cas pratiques etc...)
- Assistance technique disponible du lundi au vendredi de 9h à 19h (heure France métropolitaine) par email, téléphone et chat instantané (hotline).
- Echanges pédagogiques avec nos formateurs (réponse sous 48h, jours ouvrés par messagerie asynchrone)
- Organisation de webinaires mensuels suivi de sessions d'échanges en live avec nos formateurs.

MODALITES D'EVALUATION

- Quiz de fin de formation pour valider des acquisitions des connaissances. Il faut avoir obtenu un score d'au moins 70% pour valider la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

- Délivrance d'un certificat de réalisation de la formation une fois cette dernière terminée (sur demande au support client).
 - Délivrance d'une attestation de formation certifiée loi ALUR et d'un relevé de connexions pour justifier des heures effectuées.
-

TARIF(S)

Cette formation peut être souscrite à l'unité (199€ HT) ou bien via nos packages de formation de 7h (499€ HT) ou 14h (799€ HT). Nous proposons également plusieurs forfaits pour accéder en illimité à nos formations.

Pour en savoir plus, sur nos forfaits vous pouvez consulter la page suivante:

<https://lecampus.immo2.pro/pages/tarifs-forfaits>

ACCESSIBILITE DE LA FORMATION

L'accessibilité de la formation varie selon le type d'offre souscrite.

- Accès pendant 1 an lorsque la formation a été souscrite à l'unité ou dans le cadre d'un abonnement illimité
 - Accès pendant 6 mois lorsque la formation a été souscrite dans le cadre d'un package 14h
 - Accès pendant 3 mois lorsque la formation a été souscrite dans le cadre d'un package 7h
-

FINANCEMENT(S)

Il existe plusieurs solutions de financement selon votre profil.


- **Si vous êtes salarié** : vous pouvez bénéficier jusqu'à 100% de prise en charge par l'OPCO EP, dans la limite du plafond annuel fixé par l'OPCO EP.
 - **Si vous êtes dirigeant non salarié ou agent commercial indépendant** : vous pouvez bénéficier jusqu'à 100% de prise en charge par l'AGEFICE et par le FIF PL dans la limite du plafond annuel fixé par l'organisme financeur.
 - **Si vous êtes inscrit à Pôle emploi** : il est possible d'obtenir des financements par Pôle Emploi sous certaines conditions et selon les profils (demandeur d'emploi, salarié, indépendant).
-

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

L'inscription aux formations Le Campus se déroule en 3 étapes et peut se faire à tout moment.


1/ Prise de rendez-vous avec l'un.e des membres de notre équipe commerciale afin d'établir vos besoins exactes de formation.


Pour contacter notre **équipe commerciale**:

 +33 (0)1 76 38 10 09

 sophie@moobz.fr

Pour en savoir plus sur notre accessibilité handicap, veuillez contacter **Vincent Lecamus**:

 +33 (0)7 81 97 19 74

 vlecamus@moobz.fr

2/ Validation de l'offre de formation par l'acceptation du devis et la signature du contrat de formation

3/ Le règlement des frais de formation (ou preuve du future règlement).

DÉLAIS D'ACCÈS

Une fois votre inscription validée, vos identifiants vous seront transmis par email vous permettant d'accéder à notre plateforme en ligne sous 24h.
